



SUD - SOLIDAIRES

Groupe Banques Populaires - Caisses d'Épargne

SECTION LOIRE-CENTRE

2 rue Lavoisier 45140 INGRÉ

Code courrier : PSX 45

Email : sud.loirecentre@free.fr

Tél : 02.38.41.52.84

Site internet : www.sudbpce.com

Facebook : SUD-Solidaires

Union
syndicale
Solidaires

Orléans, le 7 Février 2019

Négociation Annuelle Obligatoire

Un fourre-tout pour masquer une politique salariale au rabais !

La NAO 2019 a été une nouvelle fois celle de toutes les caricatures, dépassant encore la performance des précédentes. Une première réunion pour recueillir les « demandes » des syndicats, une deuxième pour constater que les revendications des salariés sont trop importantes pour que le directoire souhaite y répondre favorablement. Puis finalement, une réunion conclusive le 6 février pour acter ce que Sud-Solidaires avait déjà annoncé dans son tract du 22 janvier dernier à savoir :

OUALOU, NADA, QUE DALLE ... !

Augmentation générale des salaires : les salariés toucheront bien des miettes !

- *En l'occurrence une fantastique, une phénoménale augmentation salariale de 80 centimes d'euros net par jour (accord national !) pour les plus bas salaires, pour qui cette aumône doit absolument tenir lieu de solde de tout compte !!!*
- Hausse du ticket restaurant de 9,05 à 9,20 €, **la botte secrète de la direction !**

Mesures individuelles : Une dangereuse individualisation des salaires « à la tête du client », pour qui ? Quoi ? Comment ?

- **Enveloppe de mesures individuelles** à hauteur de 1% de la masse salariale, **à la main de la direction !**
- **Part Variable :** engagement d'informer sur le taux de pourvoi des postes en agences pour prise en compte d'une éventuelle correction de part variable ... **Qui seront les heureux élus ?**
- Engagement de se rapprocher de la moyenne nationale (hors CE Ile de France) du taux de Cadres, **les promesses n'engagent que ceux qui les reçoivent !**
- Promotion avec changement d'emploi, minimum de 1300 € jusqu'à la classification G, **reconduction de l'usage déjà négocié les années précédentes !**
- **Mesure spécifique** pour les salariés déjà classés au moins F suite à la création prochaine des postes de **Gestionnaire de Clientèle Premium** par l'évolution salariale de 1300 € annuels bruts... **Ce n'est ni plus ni moins l'application de la mesure du dessus, promotion = augmentation !**

Primes : Pour masquer la faiblesse de l'augmentation générale des salaires et une politique salariale au rabais qui dure depuis trop longtemps, **la direction impose dans la NAO** (bien essayé de sa part mais nous ne sommes pas naïfs !) **deux mesures concernant l'abondement de l'intéressement et l'aide au transport qui peuvent être négociés en dehors de la NAO dans le cadre des accords en vigueur que notre syndicat a négocié et signé. Votre syndicat Sud-Solidaires signera donc l'avenant de ces 2 accords qui doivent déboucher sur :**

- **L'abondement de l'intéressement, 200 € versé par le salarié sur le PEE, l'entreprise versera 600 €.** Le niveau d'intéressement se situe à 11 % de la masse salariale. L'accord prévoit un abondement à 300 % avec un maximum de 300 €. **C'est juste pour maintenir le même niveau d'intéressement que les années précédentes ...**
- **L'augmentation de l'aide annuelle au transport de 150 à 200 €.**

Il y a un côté « fourre-tout » dans cet accord, on y trouve l'engagement de faire évoluer l'accord local sur le don de jours, des mesures qui concernent d'autres accords (Intéressement, Aide au transport), et pour finir on parle aussi du Comité Social Économique (CSE) qui fusionne les institutions représentatives (CE, DP, CHSCT) que les ordonnances Macron imposent avec une mise en place obligatoire avant la fin d'année !

La direction cherche des signataires pour valider la NAO locale et ainsi continuer à donner l'illusion d'un
« Dialogue social constructif et de qualité » !

Notre capacité à obtenir de vrais résultats pour améliorer nos conditions de travail dépend uniquement de notre mobilisation, Sud-Solidaires est prêt à mener ce mouvement et les autres ?

Vos représentants Sud-Solidaires : Tristan GUERIN - Cécile GAMBERT - Daniel GEORGELIN - Florence MOULIE - Damien PINSAULT - Isabelle LEFEBVRE - Daniel MIHALYI - Lydie MILCENT - Alain QUESNE.

Retrouvez toutes nos expressions via l'intranet : Mon Entreprise / Site des Organisations Syndicales / Sud-Solidaires